

Compte rendu de la Bilatérale avec le Directeur Interrégional du 25/01/23

Cette bilatérale s'est avérée très inquiétante pour l'avenir des effectifs de Poitiers ainsi que pour le bureau de Mont de Marsan et le service de viticulture de Blaye notamment.

La réflexion de notre DI pour 2023, consistera à évaluer si « les petites structures qu'on a du mal à gérer ont une pérennité ». Il a d'ores et déjà cité les services qui ont 5 agents ou moins : Niort, Limoges, Brive, Blaye et Mont de Marsan. Il ne prévoit pas non plus de combler les vacances dans les services OP/CO CI VITI dans la perspective des futures restructurations.

Il souhaite voir où sont les mesures d'économie possibles et a conclu qu'en plus des petites structures qui seraient concernées, d'autres allaient évoluer : le réseau devant à l'avenir être plus resserré qu'aujourd'hui, cela induirait selon le DI le regroupement des 3 CVC sur Cognac, en s'appuyant sur les départs en retraite des services de Saintes et Jonzac.

Il a toutefois précisé que la totalité des agents des 2 CVC concernés ne seraient pas affectés à Cognac (« sur 19 agents on rendrait 10 emplois et on affecterait 9 agents à Cognac »). Comment penser que notre travail réalisé à 19 agents actuellement sera effectué par 10 agents et ce en s'éloignant des viticulteurs !

Il a rajouté que pour lui, à terme, les seuls bureaux dont la présence douanière se justifie dans la DR de Poitiers sont La Rochelle et Poitiers ; toutefois celui d'Angoulême, (au même titre que celui d'Agen) aurait encore une utilité pour le moment...

La Directrice Générale avait déjà annoncé, il y a quelques mois que les petites structures allaient être sur la sellette.

Le plan du DI pour 2023 aurait comme projection, s'il aboutit, une signature d'arrêté par le ministre à la fin de l'année pour les petites structures citées, puis les agents bénéficieraient des trois tours de mutation suivants, du bénéfice de la loi sur la Fonction publique et la possibilité de postuler au sein des services de notre ministère...

Il n'a pas été précisé clairement si les CVC de Saintes et de Jonzac en feraient partie, "là" ou un peu plus tard lors d'une deuxième vague...



Le retour du bureau non ouvert pas (encore) fermé avec aucun agent : le retour !

Il est à craindre que le tour de passe-passe réalisé pour Guéret ne soit ré-itéré : pas de fermeture officielle du bureau, mais une coquille vide sans agents, ce qui a l'avantage pour notre DI de pouvoir dire qu'aucune structure n'est fermée.

La plaque est toujours sur le mur, un répondeur et une adresse mail renvoient vers d'autres services...

Pour le DI, la DR de Poitiers n'a jusque-là pas subi de restructurations à la hauteur de celles des autres DR de la DINA, ce à quoi nous nous inscrivons en faux :

Lors des restructurations successives, neuf services ont effectivement été supprimés, sans compter les recettes locales : cette direction a donc déjà payé un très lourd tribut...

Les effectifs de la DR de Poitiers ne doivent pas être pas considérés comme un vivier d'agents dans lesquels il est possible de puiser à tout va...

De plus, la configuration particulière et l'étendue de notre DR n'est pas prise en compte :

rappelons qu'elle est constituée de sept départements dont la majorité en milieu rural, n'offrant pour les agents restructurés, installés là depuis des années, aucune solution de reclassement en douane à proximité !

Il est intolérable également que des agents à peine affectés en suite de restructuration, ou juste arrivés par le biais d'une mutation, voient leur nouveau service proposé à une fermeture, même déguisée !

Nous ne resterons pas sans réagir face à ce projet : et nous n'hésiterons pas à porter ce combat en alertant nos élus et autres politiques...



Sécurité dans les contrôles et procédures

Nous avons alerté le DI sur le manque de sécurité pour nos collègues en procédure.

Ils sont bien souvent peu nombreux (ex 5 à Arcachon sur l'affaire de la cocaïne, 5 à Dax sur les 1700kg de cannabis, ...)

Sans compter que plusieurs fois déjà, les infracteurs ont mis des balises dans le chargement.

Nous avons demandé la possibilité d'avoir des détecteurs de balise. Le DI accepte d'en financer pour toutes les unités.

Une étude sera réalisée pour que les unités proches aillent renforcer les BSI qui sont en nombre insuffisant durant les procédures afin d'assurer la sécurité.

Contrôle immigration dans les BSI: Moyens/formations/protocoles

Nous avons souhaité sensibiliser le DI sur le fait que la plupart des unités doivent réaliser des contrôles immigration sans formation, sans avoir accès aux applicatifs et sans protocole de remise obligatoire.

Cela pose un réel problème de responsabilité pour les chefs d'équipe.

Une formation sera réalisée rapidement et les moyens seront données aux unités.

Effectifs :

FP :

Un effectif de 3 va être maintenu malgré le départ de deux de nos collègues.

Comptabilité :

La cellule compte 3 agents avec un agent qui renforce de temps en temps.

CRPC de Bordeaux :

Service qui, après une longue période de disette, repasse à 3 agents et devrait dans les mois à venir avoir le renfort d'un 4^e sur la partie Viti/ci.

CRPC de Bayonne :

Sensibilisation au manque d'effectif mais pas de nouvelles arrivées annoncées.

Services de viticulture de Libourne, Langon et Bergerac :

Tableaux épuisés pour le remplacement des départs catégorie A ; nous avons suggéré le recours aux sorties d'école ou la proposition du poste pour l'exa pro ou la LA, ce à quoi le DI nous a indiqué en avoir demandé au moins 6 (tous grades et services confondus ?), tout en précisant qu'il était difficile d'obtenir une priorité par rapport à d'autres directions en sous-effectif chronique de manière globale.

SRE de Bordeaux :

Nous avons signalé qu'en plus du départ en retraite imminent d'une collègue, les absences syndicales resteraient plus que jamais à compenser compte tenu du nombre de représentants syndicaux dans ce service, sans parler du remplacement du collègue qui partage son temps entre le SRE et la CRPC et qui devrait finalement y être rattaché (cf. ci-dessus). Le DI a indiqué en avoir conscience et maintenir à dessein l'effectif de référence à 10, mais n'a pas évoqué d'arrivée prochaine, compte tenu selon lui du sur-effectif d'autres services sur la résidence de Bordeaux.

Problème d'effectif dans les bureaux de la DR de Poitiers :

Les représentantes de la section de Poitiers voulant porter les préoccupations majeures vécues dans les services OP/CO CI VITI de la circonscription, ont souhaité attirer l'attention du DI sur les problèmes de manque d'effectif dans les services, rendant très difficile le quotidien des agents et sur l'absence de prise en compte dans les bilans annuels de certaines missions :

En raison notamment des augmentations :

- de la délivrance des 846A (liée au BREXIT),
- de la charge de travail supplémentaire liée à la situation de la crise géo politique actuelle (Crise Ukraine-Russie),
- des dossiers de remboursement TICGN et CSPE,
- des demandes de remboursement et d'avance de la TICPE aux taxis,
- d'un afflux de nouveaux opérateurs en CI... (EA petites brasseries),

Celui-ci a coupé court, et a expliqué que l'ancien mécanisme de calcul de la prise en compte de la charge de travail pour définir les ETP, est limité par les effectifs budgétaires définis par la loi de finances et que des pistes sont actuellement à l'étude à la Direction Générale pour simplifier en dématérialisant les procédures (846A), voire en externalisant certaines missions (maintenance automobile, surveillance des bâtiments et informatique...)

Le but avoué étant de resserrer le réseau, et de mobiliser les vacances d'emplois structurelles pour renforcer les services qui ont pour mission d'assurer les axes stratégiques prioritaires (H7, e-commerce, protection du consommateur, surveillance...).

Il a rajouté qu'au niveau national, les vacances d'emploi de certains sites sont prioritaires, qu'en l'occurrence, la situation des effectifs de la DINA est plutôt bonne, ainsi que sa gestion RH.

Son projet serait que celle-ci participe au travail collectif en « mettant au pot » certaines vacances structurelles :

- à savoir pour la DR de Poitiers : ceux de Guéret dont les 3 emplois n'ont pas encore été rendus, et les 2 postes des GIR de Limoges et de Poitiers.



Projet des motos banalisées pour les motards de Bayonne et Pau :

Nous avons fait remonter la volonté de travail avec des motos banalisées surtout dans les cols basques et béarnais.

Le DI ne souhaite pas prendre cette direction.

BSI de Limoges :

Un budget de 43 000€ serait en cours de négociation pour les vestiaires.

Bureau d'Angoulême :

déménagement en discussion avec le RPIE de Charente

Nouvelle unité « des cols » :

Le projet a été validé par la Directrice Générale.

La DI est entrain de chercher un terrain entre l'autoroute et les cols à la frontière basco béarnaise.

Le DI ne réalisera cette unité que si sa Direction est abondée de 10 à 15 agents SU supplémentaires.

Conclusion :

Les années passent et hélas se ressemblent on casse notre service public, on ne tient pas compte du travail et de l'investissement de nos collègues.

Notre délégation était composée de :

Manuela GRACIET et Marie-Laure AUVRAY (Co-SI)

Camille GONZALEZ (SR Bordeaux) – Anita LEMASSON et Clara LAPEYRIERE (co-SR Poitiers)- Marie Christine DALOT (SR de Bayonne)